



FO obtient des avancées sur le RIFSEEP pour tous les personnels de la DGAC !

FO lève son préavis de grève des 2 et 3 juillet 2015.

FO et le SNCTA avaient déposé des préavis de grève les 2 et 3 juillet pour exiger des garanties sur des points importants pour les personnels et pour la DGAC.

La conciliation entre le cabinet du ministre et les deux organisations syndicales a débuté vendredi et s'est terminée mercredi matin. Pendant cette période les deux organisations syndicales ont fait front commun pour obtenir des garanties pour tous les corps.

Dans le relevé de conclusion il est précisé :

« Concernant le RIFSEEP, le secrétariat d'Etat rappelle que l'exclusion des corps techniques de la DGAC a été demandée. Cette demande d'exclusion des corps techniques (ICNA, IEEAC, IESSA, TSEEAC et agents assimilés) est pleinement justifiée. L'arbitrage interministériel à cette demande sera communiqué aux organisations syndicales de la DGAC avant le 15 juillet. Par ailleurs, pour les autres corps de la DGAC il sera créé un dispositif de prime satellite permettant :

- de se prémunir de toute perte de rémunération,
- de permettre des revalorisations indemnitaires.

Par ailleurs, une prime satellite pour les corps administratifs permettant à la fois de préserver les spécificités indemnitaires mais également de permettre la prise en compte des conclusions de la négociation sociale sera mise en place ».

Il y a une réelle possibilité de s'opposer au RIFSEEP et de défendre le régime indemnitaire des personnels de la DGAC. FO veillera au respect de l'échéance du 15 juillet.

« La mise en place d'un comité de suivi de performance au sein de la DGAC associant les organisations syndicales..... le principe d'alerte de la Commission européenne en cas de non réalisation du plan sera communiqué à l'occasion de la remise officielle du plan révisé ».

FO a obtenu une garantie de pérennisation du budget de la DGAC en cas de baisse de trafic.

« Il est réaffirmé l'attachement à un processus de négociation sociale à la DGAC allant dans le sens de la modernisation et de l'efficacité ».

Un protocole concernant tous les personnels sera lancé en septembre.

FO lève son préavis de grève et reste vigilant pour que tous les personnels de la DGAC bénéficient d'avancées statutaires et indemnitaires au sein d'une DGAC unie dans la Fonction Publique d'Etat.

